

Image not found or type unknown



Reconnaissance d un enfant

Par **emylie**, le **03/06/2012** à **21:12**

Bonjour, je vais prochainement me mariée et mon futur mari souhaiterait que ma fille porte le meme nom que nous .rnrn ma fille porte mon nom depuis sa naissance , mais a ete reconnu par mon ex concubin (sans mon accord) rnen juillet 2010 pour les 11mois de ma fille.rnrncette reconnaissance ne figure pas sur mon livret de famille. rnjai seulement recu une lettre de la mairie+ un nouvel acte de naissance (déposer par 2 policiers) a mon domicile.rnrnes ce que le changement de nom sera possible ? quel demarches sont a effectuees?

Par **cocotte1003**, le **04/06/2012** à **06:07**

Bonjour, non il faut un motif sérieux pour que le tribunal accepte de changer un nom, cordialement